

m^osaiïque

www.saintefoyleslyon.fr



GRAND ANGLE

UN NOUVEAU CHAPITRE pour le centre-bourg

DANS L'ACTU

Carton plein pour le projets
"balcons verts" - p.4

PLAN HANDICAP

Sainte-Foy poursuit son
engagement - p.7

SÉCURITÉ

Un réseau de vidéoprotection
renforcé - p.14



1 Bienvenue aux nouveaux fidésiens !

Petit-déjeuner, rencontre avec les élus, visite de la ville en car, distribution de cadeaux de bienvenue... Une belle matinée d'accueil pour les nouveaux habitants de notre commune.



1

2 Jeunesse citoyenne

Un cadre de vie propre et respectueux de l'environnement, une préoccupation que nous devons tous avoir dès le plus jeune âge. Vive la Faites de la propreté !



2

3 Rapprocher jeunes et policiers

Une journée citoyenne et sportive avec Raid Aventure Organisation, le Collège du Plan du Loup et plusieurs écoles de la ville, mais surtout la création de liens entre notre jeunesse et notre police.

4 Le Cardi'Bal, ça a swingué !

300 personnes qui dansent et s'amuse sur le rythme des années 80-90 dans le cadre privilégié du Clos du Cardinal ! Quelle belle soirée...



4

5 Soutenir l'agriculture locale

Plusieurs agriculteurs des alentours sont venus à la rencontre des fidésiens lors d'une soirée savoureuse ponctuée d'une dégustation de produits du terroir. Mangeons local et de saison !



5

6 Courir pour elles, aussi dans l'ouest lyonnais

Des centaines de sourires et près de 5 000 € récoltés au profit de la lutte contre le cancer du sein, un bel événement empreint de solidarité et de convivialité.



3



6



- Éditeur : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon
- Directrice de la publication : Véronique Sarselli
- Rédacteur en chef : Bastien Lemire
04 72 32 59 04
- Mise en page : Pagina Communication
- Rédaction : Service Communication, Agence Lug
- Régie publicitaire : Médiagraphe
06 81 77 35 30 - mediagraphe@orange.fr
- Crédit photo : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon, Laurent Vella, Pierre Gouineau, Ceerle, Adobe Stock, The Black Blues Brothers, Chloé Harent
- Impression : Imprimerie ICA, imprimé sur papier certifié PEFC
- Dépôt légal : n° ISSN 1157 - 6839
- Distribution : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon

Un centre-bourg réinventé

Chers Fidésiennes, chers Fidésiens,

Le projet "cœur de ville", que j'aime appeler "cœur de village" tant il rend à notre centre son esprit de bourg, est aujourd'hui concrètement lancé !

Après les fouilles archéologiques imposées par le Ministère de la Culture, viendront les travaux sur les réseaux puis la réalisation de cet aménagement tant attendu des places Xavier Ricard et de l'Église, qui deviendront une seule grande et belle place de village.

Monté en concertation avec vous tous, ce projet a été pensé pour améliorer le cadre et la qualité de vie de chacun d'entre nous. Les habitants vont pouvoir s'approprier au quotidien ce nouvel espace de vie, les commerçants bénéficier d'un dynamisme économique renforcé par la qualité de l'aménagement, et les visiteurs flâner dans un lieu apaisé, convivial et vivant.

Qui dit projet dit forcément travaux. Nous subissons actuellement cette période qui est, j'en suis bien consciente, difficile, mais aussi nécessaire pour enfin bénéficier d'un centre-bourg réinventé. Je veux ici vous assurer que nous faisons tout ce qu'il est possible de faire pour réduire au maximum la durée du chantier et les nuisances associées. C'est un travail du quotidien, tant dans les bureaux que sur le terrain. Dans cette optique, j'ai décidé d'instaurer une trêve de Noël. Le chantier sera mis en pause et le stationnement remis à disposition pendant toute la durée du mois de décembre.



Monté en concertation avec vous tous, ce projet a été pensé pour améliorer le cadre et la qualité de vie de chacun d'entre nous

À l'heure où nos commerçants du Centre relancent leur association et proposent de nouvelles animations, avec un 8 décembre qui promet d'être festif dans la Grande Rue, la Ville prend sa part et prévoit des illuminations renforcées sur toute la commune. Sainte-Foy sera plus lumineuse et vivante que jamais en cette fin d'année... La boîte aux lettres du Père Noël sera à nouveau installée sur le parvis du cinéma, ajoutant une touche de magie appréciée des familles.

Passez de belles fêtes !

Bien Fidèlement

Véronique SARSELLI
Maire de Sainte-Foy-Les-Lyon



TRAIL DE L'AQUEDUC

Vous étiez 1 800 !

En quatre éditions, le Trail de l'Aqueduc n'a cessé de grandir et a déjà réussi son pari : devenir une course qui compte, reconnue par les traileurs et appréciée tant par les sportifs amateurs que par les familles fidésiennes. Vous étiez près de 2 000 personnes les 12 et 13 octobre derniers à participer à l'évènement ! Au-delà des 1 300 coureurs inscrits sur les courses chronométrées (11, 22 et 42 km), les courses enfants 100 % gratuites ont connu une forte impulsion avec pas moins de 500 enfants venus s'affronter mais surtout s'amuser au

Stade du Plan du Loup. Un grand merci aux nombreux partenaires, tous locaux, et pour beaucoup présents sur le village. Plus de 200 bénévoles ont eux aussi permis la réussite du week-end. 21 nouveaux pionniers d'or ont été intronisés après avoir couru et terminé les trois formats chronométrés en seulement 4 ans (11, 22 et 42 km). Rendez-vous les 11 et 12 octobre 2025 pour une nouvelle conquête de l'Ouest !

[+ trail-de-laqueduc.fr](https://www.trail-de-laqueduc.fr)

PETITE ENFANCE

Un nouveau service pour les familles

L'ouverture d'un Relais Petite Enfance (RPE) sur la commune à l'initiative de la Ville, a bénéficié à de nombreuses assistantes maternelles ainsi qu'aux parents qui les emploient pour garder leurs jeunes enfants (moins de 3 ans). L'une des missions principales d'un RPE est justement d'accompagner les parents dans l'embauche de cette assistante maternelle. Une permanence organisée depuis l'ouverture de la structure à la Maison de la Petite Enfance permet de rendre concrète cette mission de conseil et d'aide administrative en proximité. Un second lieu de permanence est aujourd'hui ouvert à la Gravière, au sein de l'Espace Jeunes (à côté de l'école). Un nouveau service pour les familles du quartier, en plus des temps collectifs entre assistantes maternelles et enfants déjà organisés sur place.

NATURE EN VILLE

Carton plein pour le projet "balcons verts"



Nous l'annonçons dans le précédent numéro, la mairie a décidé d'offrir des potagers-composteurs de balcons en terre cuite à 60 foyers fidésiens. Elle a bien fait puisque chacun d'entre eux a trouvé preneur suite à une période d'inscription d'un mois. La distribution du matériel aura lieu samedi 16 novembre au Centre Technique Municipal, avec en prime 15 plants bio prêts à planter, des vers de compost et une formation pratique pour chaque acquéreur. Une opération menée avec la jardinerie lyonnaise "Ceercle" qui va permettre aux habitants de la commune vivant en appartement de jardiner et composter sur leurs balcons. Une belle action en faveur de la biodiversité en ville.

CHIFFRES CLÉS

20
élèves

de 8-15 ans présent aux cours de théâtre lancés cette année au Conservatoire de Musique & Danse (CMD)

615
inscrits

au CMD cette année contre **580** l'an dernier



COLLECTE DE SANG

Vendredi 8 novembre
de 15h30 à 19h
à l'Ellipse
25 rue Sainte-Barbe

ÉVÈNEMENT

Les lumières de décembre



Sainte-Foy va une nouvelle fois s'illuminer à l'occasion de la traditionnelle Fête des Lumières organisée par sa sœur lyonnaise, et tout au long du mois de décembre et des fêtes de fin d'année. Retraite aux flambeaux dans le centre-bourg, fresque lumineuse place Soubeirat, fanfare, danse, huîtres, vin

chaud... des animations sont prévues dans plusieurs lieux de la commune avec l'aide des comités de quartiers et des associations du territoire. L'occasion d'honorer notre histoire dans la fête et la convivialité.

📞 **Cabinet du Maire : 04 72 32 59 04**

PROJET NATURE

Un second "sentier de l'art" balisé



Dans le cadre du Projet Nature Yzeron Aval dont elle est pilote, la Ville a prévu la réalisation de trois sentiers culturels dans le périmètre de l'Espace naturel sensible situé à Sainte-Foy-lès-Lyon, Oullins-Pierre-Bénite et La Mulatière. Le premier d'entre eux, intitulé «l'art de cultiver» et qui va du chemin de Montray au chemin des Fonts en passant par le temple bouddhiste, la côte fromagère et le chemin des sources, a vu le jour l'an dernier sur la commune. Le second, intitulé "l'art d'aménager", est une boucle de 3,7 km reliant le parc naturel de l'Yzeron aux

rives de la rivière dans le quartier de Beaunant en passant par le bois de la Bachasse, agrémenté d'œuvres d'art, de panneaux d'interprétation et d'illustration. Il a été inauguré mi-septembre en présence d'élus de Sainte-Foy et d'Oullins, de la Métropole de Lyon, de l'Office national des forêts et de plusieurs artistes impliqués. L'Agence de l'eau Rhône Corse Méditerranée a co-financé la démarche à hauteur de 25 % dans le cadre du projet de bassin versant de l'Yzeron porté par le Sagyrç. Un joli travail d'équipe au bénéfice des habitants.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les bâtiments publics passent en LED

La réduction de l'empreinte énergétique de notre ville est au coeur de l'action municipale. Les rénovations énergétiques de bâtiments communaux s'enchaînent, à l'image des écoles Paul Fabre et Grange Bruyère cet été, et le Plan Lumière de la Ville permet progressivement le passage en LED de tous les lampadaires de la commune avec 74 % d'économies d'énergie à la clé ! Dans la continuité, les éclairages des équipements publics basculent eux aussi en LED. Rien qu'en 2024, les deux écoles du Centre (maternelle et élémentaire), l'école Grange Bruyère, la Tour Octogonale, la Chapelle Sainte-Marguerite, la Tour Chappe et la Maison de l'Aqueduc ont toutes été équipées et ainsi vu leur consommation d'énergie baisser drastiquement. Et c'est loin d'être fini !



L'INFO EN +

La magie de Noël va une nouvelle fois pouvoir opérer à Sainte-Foy grâce à la boîte aux lettres du Père Noël qui sera installée sur le parvis du Cine Mourguet tout au long du mois de décembre. Vos enfants ont été sages cette année ? À vos lettres, prêts, souhaitez !



**SÉNIORS**

Sport pour tous et avec vue !

Désireuse d'encourager la pratique sportive à tout âge, l'équipe municipale a inscrit dans son plan de mandat la réalisation sur l'espace public d'aires de fitness adaptées aux personnes âgées. La première d'entre elles vient de voir le jour dans un cadre pour le moins privilégié du centre-bourg : l'esplanade de Lichfield et sa vue panoramique sur Lyon et toute sa Métropole. Certains agrès sont aussi adaptés aux personnes en situation de handicap, pour que chacun d'entre nous ait l'opportunité de pratiquer une activité physique gratuite et en plein air. Venez tester !

COMMERÇANTS

Un magasin de vêtements Grande rue, un restaurant au Plan du Loup



La dynamique commerciale de notre ville n'est plus à prouver, mais la reprise

de deux commerces en quelques semaines ne peut que la renforcer ! Installé au 10 Grande Rue, "Clothe2me" est un magasin de vêtements de seconde main contemporain pour toute la famille, et une alternative moderne aux friperies. Ce sont deux sœurs, Mathilde et Manolie, qui vous attendent dans cette boutique très stylée, où toutes les marques se côtoient à des prix imbattables. Helena Bodchon et Gregory Payet, eux, ouvriront le restaurant "Origines" d'ici la fin de l'année en lieu et place de l'ex-pizzeria Robino au 6 allée Claude Bachelard. À seulement 26 ans, ce jeune couple de cuisiniers annonce une cuisine de saison, moderne et créative dans une déco à l'ambiance nature. Ils travaillaient auparavant à la Brasserie des Confluences, un établissement de haut standing, lui y était même chef. On a hâte de découvrir !

NOUVEAU

Un colombarium au cimetière

Savez-vous ce qu'est un colombarium ? Dans la Rome antique, les columbaria étaient de grandes chambres où les restes incinérés des morts étaient placés dans des petites niches creusées dans les murs. Aujourd'hui encore, il s'agit d'un lieu où sont conservées les urnes cinéraires contenant les cendres des défunts. Il y en a désormais un au cimetière avec l'installation récente de 24 niches venant compléter le système de cavurnes, ces petites concessions en pleine terre ou avec création d'un caveau pouvant elles contenir plusieurs urnes. Les études le disent, les Français sont désormais majoritairement favorables à la crémation, et cette tendance se renforce au fil du temps.

Il était donc important de proposer aux Fidésiens l'existence d'un tel lieu sur la commune.

**ZFE**

160 000
véhicules classés
Crit'Air 3,

soit environ 25 % des véhicules de la Métropole de Lyon, n'auront plus le droit de circuler et stationner dans le périmètre de la ZFE (Zone à faibles émissions) à partir du 1^{er} janvier 2025.



Handicap et emploi : Sainte-Foy poursuit son engagement

Après le succès de la 1^{ère} édition, la Ville vous donne rendez-vous le mercredi 20 novembre 2024 de 9h à 13h à l'Espace culturel Jean Salles pour une nouvelle matinée dédiée à l'emploi des personnes en situation de handicap. Un événement qui s'inscrit dans la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. **Maria Giordano**, adjointe aux Générations et à la Solidarité, souligne : "L'objectif est de fournir aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'à celles susceptibles de le devenir, les clés nécessaires pour leur recherche d'emploi". Cette matinée, ouverte à tous, débutera par une présentation des organismes locaux spécialisés dans l'emploi et le handicap (CAP Emploi, France Travail, Mission



locale, AGEFIPH...). Des stands seront sur place pour répondre à toutes les questions éventuelles. Cette initiative est également l'occasion de sensibiliser le grand public à la question du handicap dans le monde professionnel. Elle a une place importante au sein du panel

d'actions mené par la Ville dans le cadre de son Plan Handicap, qui comporte plusieurs grands axes autour de la scolarité, du sport, de la petite enfance...

✚ **Maison Communale des Bruyères : 04 78 25 15 16**



Une conférence sur les troubles DYS

La Ville poursuit son cycle de conférences à destination des familles sur le thème du handicap. La prochaine aura lieu **jeudi 5 décembre à 18h30 salle Michel Barlet**.

Elle concernera les troubles DYS : dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie, dysortographe, dysgraphie, trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité. Animée par l'association AtoutDys, elle permettra d'aborder le parcours de santé, les professionnels concernés et les outils de compensation.

✚ **Guichet familles : 04 72 32 59 59**

La ville multiplie ses actions dans les écoles



Notre commune renforce son engagement en faveur de la prise en charge du handicap dès le plus jeune âge. Face aux défis rencontrés par ces élèves et aux difficultés du personnel éducatif, la municipalité se mobilise pour mettre en place des dispositifs adaptés. **Nicolas Rodriguez**, adjoint aux écoles et à la jeunesse, souligne : "Notre mission est d'accompagner, de soutenir et de former le personnel scolaire, afin qu'il puisse comprendre au mieux les enfants en situation de handicap et ainsi adopter les

bonnes actions en fonction de leurs besoins." La Ville équipe également les écoles de matériels et fournitures spécifiques, et déploie des aires de jeux inclusives. Ceci visant à favoriser leur intégration, renforcer leur apprentissage et développer leur confiance en eux. Le Groupe scolaire de La Gravière en a bénéficié récemment. À terme, l'objectif est de répondre aux besoins de tous les établissements scolaires, pour accompagner au mieux l'ensemble des enfants en situation de handicap dans leur parcours scolaire.

Avant



Après



Centre-bourg, vie de quartier, patrimoine, histoire, commerce local...

UN NOUVEAU CHAPITRE pour le centre-bourg

Le projet "Cœur de Ville" incarne une véritable passerelle entre un passé précieux symbolisé par l'église, joyau patrimonial de Sainte-Foy-lès-Lyon et témoin de l'histoire de notre commune, et un avenir à la fois dynamique et apaisé avec un centre-bourg plus convivial et vivant. Un nouveau chapitre s'ouvre pour offrir un espace harmonieux et agréable, pensé pour tous les usagers.



3 QUESTIONS À



Véronique Sarselli
Maire de Sainte-Foy-lès-Lyon

Quelle est l'ambition portée par le projet Cœur de Ville ?

L'objectif est de redonner au centre-bourg une véritable place de cœur de ville, un espace de vie où les habitants peuvent se retrouver et profiter à la fois du patrimoine historique et de la dynamique commerciale. En concertation avec les Fidésiens, nous avons imaginé un centre-bourg où la convivialité et l'esprit de village priment, avec des espaces partagés entre piétons, vélos et voitures. La végétalisation de la place Xavier Ricard et le Clos du Cardinal, ainsi que la création d'un jardin devant l'église, inviteront les habitants à s'approprier ces lieux.

Comment tout cela va se concrétiser ?

Ce projet repose sur trois grands axes : la valorisation du patrimoine, la création d'espaces partagés avec une circulation apaisée, et le maintien d'une dynamique commerciale forte. Concrètement, nous poursuivons la rénovation de l'église, véritable joyau du patrimoine fidésien, avec sa restauration intérieure. Cet édifice, accessible à tous, restera un symbole fort de l'identité du centre-bourg. En parallèle, les fouilles archéologiques déjà entamées permettront d'approfondir notre connaissance de l'histoire de notre ville. Par ailleurs, la végétalisation de la place Xavier Ricard après celle du Clos du Cardinal contribuent à créer des espaces de respiration en milieu urbain, favorisant le bien-être des habitants et une vie de quartier agréable et conviviale.

En concertation avec les Fidésiens, nous avons imaginé un centre-bourg où la convivialité et l'esprit de village priment

Avec une voirie repensée, nous veillerons à partager l'espace de manière équilibrée entre piétons, vélos et voitures. L'apaisement de la circulation permettra à chacun de profiter de cet espace public en toute sécurité, tout en valorisant les commerces qui jalonnent la place Xavier Ricard.

Comment concilier apaisement et dynamique commerciale dans ce centre-bourg ?

Nous avons pensé ce projet de manière globale, en étant conscients que maintenir un nombre suffisant de places de stationnement est essentiel pour l'activité de nos commerçants. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes battus auprès de la Métropole pour conserver du stationnement sur les deux places. Il sera donc réparti entre la place Xavier Ricard, le parvis de l'Église et le Clos du Cardinal. De plus, l'embellissement de la place Xavier Ricard en fera un lieu encore plus attractif pour les potentiels clients. En créant un environnement agréable, végétalisé et accessible, nous invitons les habitants et les visiteurs à flâner et fréquenter nos commerces de qualité.

COMME SI VOUS Y ÉTIEZ

LA PLACE XAVIER RICARD

Les travaux d'embellissement commenceront en 2025, visant à végétaliser la place avec l'ajout de cinq nouveaux arbres tout en remplaçant deux autres. Pour favoriser la circulation piétonne et dynamiser l'espace commercial, le stationnement sera réorganisé.

LE JARDIN DE L'ÉGLISE

Un jardin d'ornement sera aménagé devant l'église, avec des arbres fleuris à l'esthétique soignée.

LES FOUILLES

Les travaux archéologiques débutés début octobre s'achèveront début décembre, permettant d'explorer l'histoire de notre ville et de mettre en lumière ses richesses passées.

LA CIRCULATION

Les flux de circulation sont réaménagés pour favoriser une coexistence apaisée entre piétons, cyclistes, transports en commun et véhicules.



LE CLOS DU CARDINAL

Le nouveau visage du Clos du Cardinal se révèle à travers un espace végétalisé et des sols désimperméabilisés. Renaturé, ce lieu a été repensé pour inciter à la promenade tout en offrant une vue imprenable sur la Métropole de Lyon et les Alpes. De plus, cet espace accueille 14 places de stationnement supplémentaires, garantissant ainsi un nombre suffisant de places dans le centre-bourg.

L'ÉGLISE

Après la rénovation extérieure, les travaux intérieurs de l'église ont débuté en octobre pour un an. Lieu incontournable de notre ville, les citoyens sont invités à prendre part à cette initiative (voir page 13).

LE STATIONNEMENT

Le stationnement sera réparti sur trois zones : 6 places sur la place Xavier Ricard, 16 devant l'église et 33 au Clos du Cardinal, soit un total de 55 places sur le secteur. 12 arceaux vélo seront également créés.

LES GRANDES ÉTAPES

**OCTOBRE À DÉBUT
DÉCEMBRE 2024**

Fouilles
archéologiques

**DÉCEMBRE
2024**

Trêve de Noël

**JANVIER
À MARS 2025**

Travaux sur les réseaux
(assainissement,
eau potable)

**AVRIL À
JUILLET 2025**

Transformation
des deux places

**AUTOMNE
2025**

Plantations

Vers un Cœur de Ville réinventé



Le projet Cœur de Ville incarne une initiative concertée, fruit d'un dialogue entre la municipalité et les habitants de Sainte-Foy-lès-Lyon. Ce projet ambitieux vise à transformer le centre-bourg en un espace vivant et convivial, tout en maintenant une dynamique commerçante. Les aménagements réfléchis s'inscrivent dans une démarche participative qui valorise l'identité locale et l'histoire de notre ville.

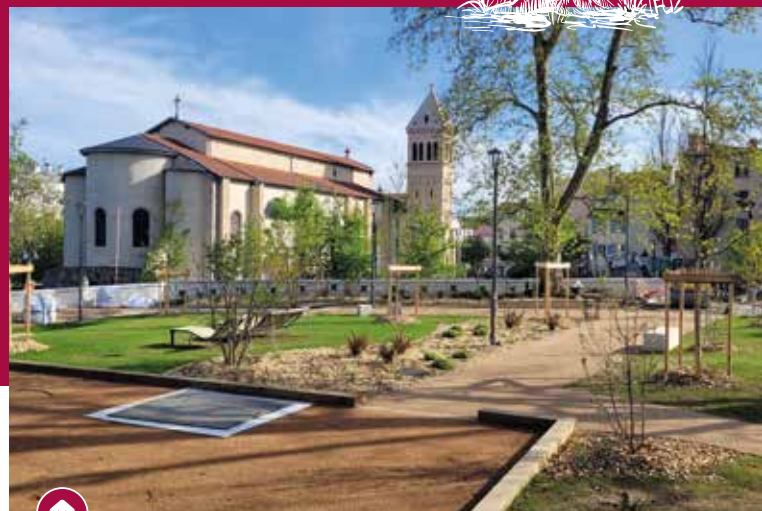


Un projet co-construit avec les Fidésiens

Le projet Cœur de Ville a été élaboré en concertation avec les habitants et les commerçants de la commune. Lors d'une enquête menée en 2023, à laquelle près de 800 Fidésiens ont participé, les retours ont permis d'affiner le projet en fonction des attentes de la population, notamment en ce qui concerne la végétalisation, l'apaisement de la circulation, la dynamique commerciale et les besoins en stationnement. Ce dialogue constant reflète la volonté de la municipalité de co-construire un centre-bourg en adéquation avec les besoins des habitants.

Un nouveau souffle pour la place Xavier Ricard

L'embellissement de la place Xavier Ricard repose sur la création d'un espace convivial, largement végétalisé, où les habitants pourront se détendre et se rassembler. La place se transforme en un véritable lieu de vie, favorisant une cohabitation harmonieuse entre piétons, cyclistes et automobilistes, tout en renforçant l'activité commerçante par un stationnement maintenu et réorganisé. Ce projet s'inscrit dans une volonté de créer un cadre de vie agréable et propice aux échanges.



Le Clos du Cardinal, détente et convivialité

Le Clos du Cardinal, nouvellement aménagé, est un espace vert conçu pour la détente et la convivialité. Ce lieu invite ses usagers à se l'approprier, renforçant ainsi l'esprit village. Plusieurs événements municipaux et associatifs y ont déjà pris place. De plus, il accueille un parking 100% perméable, qui se prolonge sur l'allée Beausoleil. C'est le retour de la nature en ville.

Une dynamique commerciale encouragée

L'animation du centre-bourg est soutenue par une dynamique commerciale forte, avec des commerçants qui proposent des produits locaux et de qualité. Ils renforcent l'attractivité et la vitalité du centre-bourg. Un équilibre a été trouvé pour rendre le lieu plus convivial tout en maintenant l'offre de stationnement existante sur le périmètre (place Xavier Ricard, parvis de l'Église, Clos du Cardinal). Ce choix, en complément de l'embellissement de la place, vise à attirer les habitants et les visiteurs dans les commerces locaux, le tout dans un esprit de village dynamique.





Fouilles archéologiques et transmission de l'histoire

Les fouilles archéologiques préventives, menées par l'Inrap à la demande du Ministère de la Culture, permettront d'enrichir notre compréhension de l'histoire de Sainte-Foy-lès-Lyon. Ces recherches, prévues jusqu'à début décembre, pourraient révéler des éléments d'intérêt historique majeur puisque des sondages réalisés en début d'année ont fait état de la présence de vestiges sur le secteur. Les découvertes seront partagées avec la population à travers des expositions et des conférences, renforçant ainsi le lien des Fidésiens avec leur passé et l'identité du centre-bourg.

Valorisation du patrimoine de Sainte-Foy-lès-Lyon

La rénovation de l'église Sainte-Foy, entamée avec les travaux extérieurs (2018-2020), se poursuit avec la restauration intérieure. Classée Monument Historique en 2022, l'église, érigée à la fin du XI^e siècle, représente un trésor du patrimoine fidésien. La phase actuelle des travaux, prévue de octobre 2024 à décembre 2025, concerne la rénovation du chœur, de la croisée du transept et des chapelles, avec une attention particulière aux décors peints du XIX^e siècle. Le chantier prévoit aussi l'installation de lustres et d'un chauffage adapté

au lieu, ainsi que la relocalisation de l'orgue pour une meilleure mise en valeur.

Une souscription publique pour renforcer les liens avec notre patrimoine

L'ouverture d'une souscription publique, en collaboration avec la Fondation du Patrimoine et l'association La Fontanière, permet à tous ceux qui le souhaitent de contribuer à la préservation de ce monument emblématique de notre ville.



Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de **L'église Sainte-Foy**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/52836 ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (Fort de Vaise - 27 bd Antoine de St Exupéry - 69009 LYON), accompagné de mon règlement à l'ordre de : Fondation de patrimoine - L'église Sainte-Foy

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* :

Nom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

**Information obligatoire pour les entreprises*

Un réseau de vidéoprotection renforcé



La Ville poursuit ses engagements et tient ses promesses en matière de sécurité en étendant son réseau de vidéoprotection sur l'ensemble du territoire. Récemment, de nouveaux secteurs, jusqu'ici pas ou partiellement équipés, ont bénéficié de ces dispositifs : le Clos du Cardinal, la route de la Libération, le chemin des Fonts, l'avenue Vallioud, l'avenue Foch, et beaucoup d'autres. Les caméras sont mises en place pour assurer la

sécurité des fidésiens au quotidien, tout en garantissant la confidentialité des données recueillies. **Catherine Moussa**, adjointe à la sécurité souligne : *"L'objectif en matière de maillage est de couvrir l'ensemble du territoire, notamment toutes les entrées de la commune afin d'assurer une sécurité renforcée. Pour la municipalité, cet engagement constitue un enjeu majeur de tranquillité publique."* Au-delà de leur rôle dissuasif, ces caméras sont des

outils essentiels pour mener à bien les enquêtes, qu'il s'agisse de cambriolages, de vandalisme ou d'autres infractions. Elles permettent également de pouvoir suivre le flux de véhicules. Les images capturées sont conservées sur une période de 15 jours et ne sont accessibles qu'en cas de dépôt de plainte. Les services de police s'appuient largement sur la vidéoprotection pour résoudre des enquêtes locales. Ils en soulignent régulièrement l'efficacité. Grâce à ces équipements, notre ville continue de se moderniser pour garantir la tranquillité de ses habitants, et prévoit d'étendre ce maillage pour une sécurité toujours plus optimale. Un centre de supervision urbain doit également être créé afin de mieux surveiller la commune en temps réel.



Le nombre de caméras de vidéoprotection sur la commune aura doublé en un mandat (2020-2026)

Bulletin de don

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don de 66 666 €)			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au delà, dans la limite de 20 000 € ou 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



NAISSANCES

Août 2024

BARRATIN Victoria, le 22/08/2024

Septembre 2024

TOUMI Dayyan, le 02/09/2024

AYARI Ismaël, le 10/09/2024

REY Benjamin, le 17/09/2024

DÉCÈS

Juin 2024

DUPUIS Jean-Marc, le 06/06/2024

Août 2024

DYE Paul, le 23/08/2024

Septembre 2024

COURBON Marie-Thérèse, épouse LAURENT, le 07/09/2024

BRUTILLOT René, le 17/09/2024

MARIAGES

Août 2024

NDOUMBA Antoine et NGUENA ELÉ Louise, le 03/08/2024

USABIMANA Jean et KAMAYIRESE UMURISA Séraphine, le 16/08/2024

PREZIOSO Thibaud et DAVID Anne-Solène, le 17/08/2024

DEJOUR Grégoire et BOUCHARD Ashley, le 31/08/2024

Septembre 2024

BUATA Lutumba et BASIMA Gizela, le 07/09/2024

MARTINS David et RABEYRIN Mathilde, le 07/09/2024

MATHIEU Xavier et NEVES Cecilia, le 07/09/2024

BAULE Lilian et DURANTON Gaëlle, le 13/09/2024

GOMEZ Théo et LANGLOIS Manon, le 14/09/2024

RIBEIRO Michel et QUATTROCCHI Amélie, le 14/09/2024

BASTID Adrien et GUILLEMOT Anne, le 21/09/2024

DEL VECCHIO Vincent et DUBRUEL Elena, le 28/09/2024

PACS

Septembre 2024

MOINS Anna et DOUGERE Julien, le 06/09/2024

STROPOLI Sandrine et D'ANDRADE BERNARDO João, le 06/09/2024

BOULHOL Thierry et MONTOIS Thomas, le 13/09/2024

HYVERT Margaux et CHIRI Joffrey, le 13/09/2024

CHATELAIN Emma et LANGEVIN Loïc, le 27/09/2024

YAGOUBI Joséphine et CAILLOT BENOIT, le 27/09/2024

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

LISTE SAINTE-FOY, NOTRE VRAIE NATURE - LES RÉPUBLICAINS

Inondations : Sainte-Foy épargnée... jusqu'à quand ?

Les crues du jeudi 17 octobre dernier vont rester dans la mémoire de nombreux habitants du sud lyonnais. À Brignais, à Givors, les dégâts ont été très importants et plusieurs familles ont été sinistrées. Les écoles ont même été fermées dans plus de 50 communes le vendredi après cet épisode, soulignant le caractère exceptionnel des précipitations.

À Sainte-Foy-lès-Lyon, nous sommes heureux d'avoir évité le pire... au plus fort de l'épisode de crue, le débit de l'Yzeron est monté à 54m³/s, de telles mesures n'avaient pas été enregistrées depuis près de 10 ans. Si les pluies diluviennes étaient tombées sur les monts du lyonnais plutôt que sur le Pilat, une crue cinquantennale voir même centennale aurait pu être atteinte, ce qui veut dire des mètres d'eau dans les rez-de-chaussées de l'avenue de la Libération à Beaunant.

Aujourd'hui, l'Yzeron n'a pas débordé grâce aux travaux d'élargissement du lit engagés par les anciens élus du Sagyrc* sur les mandats précédents, avant l'arrivée des écologistes à la tête du syndicat.

Depuis que s'est-il passé ? Avons-nous progressé dans le niveau de protection que nous devons aux riverains de l'Yzeron qui vivent dans la peur à chaque annonce d'épisodes orageux intenses ?

Ce n'est pas faute d'avoir alerté le président actuel du Sagyrc. Des projets existaient comme des retenues sèches : abandonnées. D'autres voies auraient pu être explorées notamment en aménageant des zones d'expansion de crue en amont pour que la rivière frappe moins fort en aval en arrivant à Sainte-Foy-lès-Lyon et Oullins-Pierre-Bénite. De petites retenues auraient pu être dispersées sur le bassin versant. À beaucoup plus petite échelle, mais chaque geste compte, les sillons de labour pourraient être orientés perpendiculairement au sens d'écoulement des eaux, réduisant ainsi le ruissellement et favorisant la perméabilité du sol.

Le Sagyrc, sous l'impulsion de son président, n'a pas donné suite... Des études hypothétiques s'empilent mais concrètement, depuis 2020, rien n'a été fait en ouvrages complémentaires de protection contre les inondations. Par contre, il y a eu beaucoup de communication pour apprendre aux riverains "à vivre avec la rivière", mais pour quelle efficacité face à une crue entennale ?

Oui, le climat se dérègle et des épisodes comme celui d'octobre vont sûrement se reproduire avec plus d'occurrence. Évidemment il faut désimpermeabiliser les sols autant que possible et réduire l'urbanisation des zones à risques. Mais le discours moralisateur de certains responsables politiques est irresponsable, les habitantes et les habitants sont en attente d'action !

Pierre Barrellon – Adjoint délégué au Patrimoine, Équipements publics et Transition énergétique

*Sagyrc – syndicat intercommunal du bassin de l'Yzeron

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal de la Ville voté le 29 juin 2020, l'espace réservé à l'expression du groupe majoritaire dans le magazine municipal est de 1/2 page



10 | 10

CIRQUE

“The Black Blues Brothers”

17h, Gymnase du Plan du Loup
 Cette comédie musicale acrobatique est construite comme un hommage au film cultissime “The Blues Brothers”. Spectacle proposé dans le cadre de la Saison culturelle de la Ville et du Festival 7 à l’Ouest.

⊕ Service culturel :
 04 72 32 59 14 – 12€/6€

Programmation nov./déc.

Jeudi 7 novembre
Rencontre quartier
La Plaine/Chantegrillet
 18h-20h, École La Plaine
 ⊕ Cabinet du Maire :
 04 72 32 59 04 – Accès libre

Lundi 11 novembre
Commémoration de la
Victoire et de la Paix
 11h, Clos du Cardinal,
 Monument aux Morts
 Défilé, discours, dépôts de
 gerbes, vin d’honneur, et
 surtout l’occasion de rendre
 hommage à tous les Morts
 pour la France avec la Ville et
 les Anciens combattants.
 ⊕ Cabinet du Maire :
 04 72 32 59 50 – Accès libre



Dimanche 17 novembre
Les talents du piano
 11h-12h30, Espace culturel
 Jean Salles
 ⊕ Service culturel :
 04 72 32 59 14 – Entrée libre

Lundi 18 novembre
Facebook live du Maire
 18h30-19h15 – page
 Facebook de la Ville
 ⊕ Cabinet du Maire :
 04 72 32 59 04 – Accès libre

Du 18 au 25 novembre
Le REFi expose ses
artistes
 Chapelle Sainte-Marguerite
 ⊕ Réseau des entrepreneurs
 fidésiens (REFi) : 06 86 97 37 84
 Entrée libre

Mercredi 20 novembre
Forum emploi/handicap
 9h-13h, Espace culturel Jean
 Salles
 Voir page 7
 ⊕ Maison Communale des
 Bruyères : 04 78 25 15 16
 Entrée libre

Jeudi 21 novembre
Beaujolais Nouveau
 À partir de 17h, Esplanade de
 Limburg
 ⊕ CIL de la Gravière :
 06 62 95 19 63 – Accès libre

Jeudi 21 novembre
Beaujolais Nouveau
 18h-21h, Place Soubeirat
 ⊕ Maison Communale des
 Bruyères : 04 78 36 40 18
 Accès libre

Samedi 30 novembre
Fête de la Vigne
 9h-17h, Ellipse
 ⊕ Les Coteaux de Montray :
 04 78 36 64 59 – Entrée libre

Dimanche 1^{er} décembre
Les talents du piano
 11h-12h30, Espace culturel
 Jean Salles
 ⊕ Service culturel :
 04 72 32 59 14 – Entrée libre

Du **13** | 11 au **04** | 01

EXPOSITION

“Femme, Vie, Liberté”

Bibliothèque Senghor

Le 16 septembre 2022, en Iran, Masha Amini succombe aux coups de la police des mœurs parce qu'elle n'avait pas “bien” porté son voile. Son décès soulève une vague de protestations dans l'ensemble du pays, qui se transforme en un mouvement féministe sans précédent. Marjane Satrapi a réuni trois spécialistes et 17 des plus grands talents de la BD pour raconter cet évènement majeur pour l'Iran, et pour nous tous.

Vernissage mercredi 13 novembre à 19h30. Conférence à 18h.

+ Service culturel : 04 72 32 59 14 – Entrée libre



Mardi 3 décembre

Lancement association “Aidons les aidants fidésiens”

19h, Salle Michel Barlet

+ Association “Aidons les Aidants” :

06 17 72 44 35

Entrée libre

Du 3 au 8 décembre

Salon d'automne des Peintres fidésiens

Espace culturel Jean Salles

En semaine : 14h30-18h30 / Le week-

end : 10h-12h30 et 14h30-18h30.

+ Peintres Fidésiens :

06 01 04 83 83 – Entrée libre

Jedi 5 décembre

Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

11h, Monument aux Morts

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 50

Accès libre

Jedi 5 décembre

Réunion d'information sur les troubles DYS

18h30, Salle Michel Barlet

Voir page 7

+ Guichet familles : 04 72 32 59 59

Entrée libre

Jedi 5 décembre

Conférence “Gustave Caillebotte : Peintre les hommes”

20h, Ciné Mourguet

Saison culturelle de la Ville

+ Service culturel : 04 72 32 59 14

6€/gratuit

Vendredi 6 décembre

Spectacle de Noël “Duo lala”

17h et 18h, Maison Nature

Public enfants

+ Bibliothèques municipales :

04 72 32 59 35 – Entrée libre

Dimanche 8 décembre

Fête des Lumières

En soirée – Centre-bourg et place

Soubeirat

Voir page 5

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 04

Accès libre

Jedi 12 décembre

Rencontre quartier Plan du Loup/Sainte-Barbe

18h-20h, Gymnase Sainte-Barbe

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 04

Entrée libre

Samedi 14 décembre

Spectacle de Noël “Bateau sous l'eau”

10h et 11h30, Bibliothèque Senghor

Public enfants

+ Bibliothèques municipales :

04 72 32 59 35 – Entrée libre

Samedi 14 décembre

Permanence individuelle du Maire

10h-12h, Mairie

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 04

Accès libre

Dimanche 15 décembre

Marché de Noël du CIL du Centre

10h-17h, Salle Michel Barlet

+ CIL du Centre : 06 60 53 79 89

Entrée libre

Jedi 19 décembre

Conseil municipal

19h, Salle du Conseil municipal

(Le Méridien)

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 04

Accès libre



SPECTACLE MUSICAL

“Tap Virtuoso”

17h, Espace culturel Jean Salles

Quand les claquettes américaines rencontrent la musique classique.

Avec Aurélien Lehmann, claquettiste virtuose, et François-René Duchâble, pianiste de renommée internationale.

Saison culturelle de la Ville.

+ Service culturel : 04 72 32 59 14

12€/6€

SAINTE-FOY AVENIR, CITOYENNETÉ, ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉ

LISTE DIVERS GAUCHE

Sécurité routière : soyons responsables ensemble, maintenant !

Aujourd'hui, nos villes se transforment pour accueillir plus de nature, plus de biodiversité - voire de l'agriculture - mais aussi des mobilités moins polluantes, actives, bonnes pour la santé. "Adorer la voiture", reine des circulations en ville depuis les années 50 - 60, est définitivement dépassé. Nous voulons respirer mieux et nous déplacer sportivement, et sereinement. On ne compte plus les collègues de travail qui, ayant renoncé à prendre leur voiture en raison des encombrements nombreux aux heures de pointe journalières (7h - 9h et 17h - 19h), ont adopté le train, le bus, le métro, le tram, la marche ou le vélo et disent apprécier l'exercice physique, le bien-être procuré, ainsi que la diminution de leur stress.

En même temps, nous prenons la mesure de l'exigence pour toutes, et tous ; automobilistes, motards, cyclistes, usagers de trottinette ou piétons de devoir **apprendre à partager la voie publique**, en respectant les évolutions récentes du Code de la route. En France, aujourd'hui, à la différence de nos voisins belges ou néerlandais, la cohabitation des usagers de la route n'est pas apaisée. À tel point, que certains peuvent cultiver "la haine" des cyclistes, ou des piétons. Aberrant !

À l'appel de la "Fédération des Usagers de la bicyclette", de "Paris en Selle" et de "Mieux se déplacer à Bicyclette", relayé par l'association "La ville à vélo" et les cyclotouristes de notre commune, nous nous sommes réunis samedi 18 octobre, vers 17h45, devant notre mairie, pour une minute de silence en hommage à ce jeune homme de 27 ans, Paul Varry, écrasé par un automobiliste, boulevard Malesherbes, à Paris, mardi 14 octobre. Pas question pour nous, de juger cet acte paroxystique d'un automobiliste pressé, devenu insensé, irresponsable et criminel. Mais tout de même, faut-il en arriver là avant de réaliser qu'il est temps de nous comporter tous et toutes, autrement ? Peut-être, est-il nécessaire de proposer à tous ceux, et toutes celles, dont le permis de conduire a plus d'une décennie, une mise à jour de leurs connaissances des changements intervenus depuis le développement des mobilités urbaines douces ?

Les élus du Groupe
SainteFoyAVENIR – Yvette
Lathuilière ; Serge Replumaz ; Faïza
Mihoubi & Christine Kowalski

HORIZONS

LISTE DIVERS CENTRE

Faire avec moins ?

Les options annoncées dans le cadre du projet de loi de finances pour 2025 sont sans aucun doute inéluctables mais elles n'en remettent pas moins en question le cadre financier de l'action publique locale.

La baisse annoncée des concours aux collectivités, initiée par le gouvernement Fillon en 2011, amplifiée en 2013 sous la présidence de François Hollande, va de nouveau constituer une variable d'ajustement du budget de l'État.

La contrainte qui va en résulter pour nos collectivités locales doit être anticipée et conduite à faire prioritairement des choix d'efficience.

À Sainte Foy, ces choix ne doivent pas conduire à différer les investissements programmés : même si l'on ne peut que persister à regretter que ceux-ci n'aient pas été engagés dans le contexte budgétaire et financier beaucoup plus favorable de ces dix dernières années, ces investissements sont le principal vecteur du maintien de la qualité de vie dans notre commune.

D'autres options devront être prises et nous avons déjà souligné par le passé que certaines dépenses pouvaient être reconsidérées, telles que celles afférentes à la programmation culturelle municipale peu en phase avec les attentes de la majorité des fidésiens, de même que certaines recettes comme celles résultant de la sous-tarifcation de l'accès aux équipements communaux pour les non-fidésiens.

Au niveau métropolitain, où se joue finalement l'essentiel, ces choix devraient conduire à rompre avec l'approche très doctrinaire en matière de déplacements qui conduit à sacrifier l'efficience des transports collectifs (en témoigne la dégradation de la fréquence et des temps de trajet des lignes C20 et 49), pour privilégier les modes de déplacement les moins inclusifs.

Nous nous attacherons à ce que les choix proposés par les exécutifs prennent en compte ces exigences dans les budgets qui vont être prochainement votés.

Bernard Gillet,
Roselyne Mamassian,
Philippe Schmidt

RASSEMBLEMENT DES DROITES FIDÉSIENNES

LISTE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Réseau de chauffage urbain : ou est la concertation préalable ?

La Métropole écologiste a lancé les appels à candidature pour désigner l'entreprise prestataire qui doit construire et gérer la future chaufferie urbaine de Ste-Foy à l'horizon 2030.

Cette chaufferie fonctionnerait au bois et participerait au déploiement du réseau de chaleur urbain de l'ouest lyonnais. L'objectif affiché est de lutter contre le réchauffement climatique en supprimant les chaudières au fioul et au gaz. Il est aussi de réduire la facture énergétique des usagers. La chaleur serait distribuée grâce à un réseau d'échangeurs souterrains de 80 km intégrant Lyon 5 et 9, Tassin, Ste-Foy, Francheville et La Tour-de-Salvagny. Vingt-cinq mille équivalents logements/entreprises seraient ainsi alimentés en eau chaude, soit potentiellement 50 000 personnes. L'usine serait implantée dans le quartier de Beauvant, sur un terrain de 18 000 m² appartenant à la Métropole.

On devine l'inquiétude et même l'opposition des riverains concernés par ce projet pharaonique. Outre l'implantation d'une usine dans une zone pavillonnaire, ce projet pose la question des effets sur la santé. Les systèmes de filtration mis en place seraient-ils efficaces pour garantir la qualité de l'air et l'absence de rejets de particules fines ? Le bois est-il vraiment une énergie verte, lui qui libère en brûlant autant, si ce n'est plus, de CO₂ que les autres carburants fossiles ? Le balai incessant des camions d'approvisionnement (qui ne fonctionnent pas au bois) sur des routes non adaptées ne générerait-il pas de nombreuses nuisances pour les riverains ? Le creusement de 80 km de tranchées ne perturberait-il pas la circulation automobile pendant plusieurs années ? Enfin, les copropriétés et les bâtiments publics ayant déjà beaucoup investi en isolations et changements de chaudières seraient-ils vraiment intéressés par ce réseau de chauffage ?

Toutes ces questions sont légitimes et devraient être abordées lors d'une réunion publique prévue le 14 novembre prochain. Quoi qu'il en soit, il n'est pas normal qu'aucune concertation préalable sur l'opportunité du projet n'ait eu lieu auparavant. Aucun échange non plus avec les riverains concernés. Encore une fois, la Métropole impose son idéologie en tentant de passer en force.

Nicolas de Pardieu
Rassemblement
des droites fidésiennes
ndepardieu@free.fr

CAROTHEQUE

BERNARD 1902

10 & 12 rue de la Charité - Lyon 2 • 7 place Maréchal Lyautey - Lyon 6
 BERNARD CERAMICS - 45 rue François Mitterrand - Tassin la Demi-Lune
 04 78 34 15 16
www.bernard-ceramics.com

Portage de repas à domicile pour les seniors de Sainte-Foy-lès-Lyon

- Une équipe **bienveillante** et attentionnée à votre service depuis 12 ans.
- Des repas à la carte à **composer vous-même en choisissant** parmi plus de **30 plats** chaque jour.
- Un(e) **diététicien(ne) dédié(e)** pour le suivi de votre régime (sans sel, diabétique, mixé, texture tendre).
- Essai **sans engagement** et mise en place en 24/48h sur simple appel téléphonique.
- **Livraison à heure fixe**, tous les 2 jours, par le même livreur, avant midi et avec le sourire.

Bénéficiaire du **CRÉDIT D'IMPÔT IMMÉDIAT**

les **Menus Services**

Agence Sainte-Foy
04 37 57 90 03

LA CONFIANCE À DOMICILE

SINGULIER
SAINT-FOY-LÈS-LYON

SAINTE-FOY-LÈS-LYON

92 avenue Maréchal Foch

**Appartements neufs
2, 3 ou 4 pièces⁽¹⁾**
Toits terrasses

Livraison 1^{er} trimestre 2026

- 📍 Situation idéale (commerces, parcs, clinique...)
- 👁️ Prestations de haute qualité au sein d'une élégante résidence
- 🏠 Espaces extérieurs privatifs aux surfaces généreuses

SLC
SOCIÉTÉ PARFAITE IMMOBILIERE
PITANCE

**RENSEIGNEMENTS
04 78 14 15 15**
www.slcpitance.com

(1) Dans la limite des stocks disponibles. SLC Pitance - 367 504 051 RCS LYON. Réalisation Cum O Garre - Infirmité plus - 1024. Seul erreur typographique indépendante de notre volonté. Illustrations : Bien Ici - Illustrations à caractère d'ambiance, libres et non contractuelles de l'artiste.

AVOIR VINGT ANS EN IRAN ET MOURIR
POUR LE DROIT DES FEMMES

EXPOSITION

TIRÉE DE LA BD

SOUS LA DIRECTION DE
MARJANE SATRAPI



Vernissage le 13 novembre à 19h30

DU 13 NOVEMBRE 2024 AU 4 JANVIER 2025

Bibliothèque Senghor / 20 rue Châtelain

Entrée libre / horaires de la bibliothèque

+ d'infos : 04 72 32 59 14



04 72 32 59 14



• Ville de

Ste Foy-lès-Lyon

www.saintefoyleslyon.fr